

ATELIER RH : MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

mardi 19 Février 2019 - Atelier - CCI Gard

PARTENAIRES



DESCRIPTIF

La loi du 5 septembre 2018 a modifié en profondeur la gouvernance et le financement du système de formation professionnelle. Dès le 1er janvier 2019, des changements ont été opérés.
Par ailleurs, de nombreux décrets et arrêtés ont été publiés au 31 décembre 2018. Vous souhaitez en connaître le contenu et faire le point sur la réforme, alors inscrivez-vous à l'atelier RH :

« **Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage** »

Mardi 19 février 2019 de 9h à 11h 30
CCI Gard, 12 rue de la république à Nîmes



PROGRAMME

8h30 : petit déjeuner

9h : Atelier RH

- Les grands principes de la réforme
- Nouvelle gouvernance, contributions des entreprises, circuits financiers
- Le plan de développement des compétences
- Evolution des dispositifs de la FP au 1er janvier 2019
- Mesures transitoires
- L'alternance
- Questions diverses



INTERVENANT(S)

Maître Diane Mallet, avocat spécialisée en droit social et en droit de la sécurité sociale
Cabinet PVB Nîmes



**CONTACT &
INSCRIPTION**

Inscription (gratuite) obligatoire via le formulaire en ligne.

Marie-Genevieve Brice

04.66.879.881

mg.brice@gard.cci.fr